



CONFIDENTIEL

A

MONSIEUR LE MINISTRE

- 5 JUIN 2013

Objet : Contribution du Maroc au budget du HCDH au titre de l'année 2013.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que conformément à vos instructions, ce Département avait décidé de surseoir au versement de la contribution volontaire du Maroc au financement des activités du Haut Commissariat des Droits de l'Homme (HCDH), qui s'élève à un Million de Dollars US, et ce en attendant l'adoption de la résolution sur le Sahara par le conseil de sécurité de l'ONU, et l'évaluation de la réaction et des différentes positions de la Haut Commissaire, Mme Navanethem PILLAY, au sujet de sa rencontre avec le dénommé Mohamed Abdelaziz, le 29 mai dernier.

A cet égard, il y a lieu de rappeler que :

1. Mme Pillay a toujours exprimé son appréciation du dialogue constant et régulier entre le Maroc et son institution et son grand intérêt à préserver les acquis de ce partenariat ;
2. Mme Pillay a adopté une position de réserve et a fait preuve de neutralité aussi bien durant la phase de négociations qu'après l'adoption de la résolution 2099 du Conseil de Sécurité sur le Sahara marocain ;
3. La Haut Commissaire a opté pour une attitude de neutralité à l'égard du jugement des 24 personnes inculpées dans l'affaire Gdim Izik, et a pris note de l'argumentation présentée par le Maroc à ce sujet.
4. Elle a tenu sa promesse à notre Ambassadeur à Genève en refusant toute prise de photo avec le dénommé Mohamed Abdelaziz, et en s'abstenant de faire une déclaration à la presse ou de publier un communiqué du HCDH sur sa rencontre avec lui ;
5. Mme Pillay a inscrit cette dernière démarche dans le cadre des relations de coopération Maroc/HCDH et de son estime de l'engagement régulier du Maroc et son soutien aux efforts du HCDH en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme.

A la lumière de ce qui précède, cette Direction propose, sauf avis contraire de votre part, que notre pays honore l'engagement pris par Monsieur le Ministre lors de sa rencontre avec Mme Pillay à Genève, en février dernier, à l'occasion du Segment de Haut niveau du Conseil des Droits de l'Homme, de reconduire la contribution d'un Million de Dollars US pour l'année 2013, et ce en instruisant les services financiers du Département à procéder, incessamment, au transfert du montant sus-indiqué au compte du HCDH.

Cette Décision serait hautement appréciée, selon notre Ambassadeur Représentant Permanent à Genève, par la Haute Commissaire aux Droits de l'Homme, notamment dans un contexte de crise financière et budgétaire au sein du HCDH, qui entrave le travail de Mme Pillay et constitue l'un des principaux défis de son second mandat, visant la concrétisation des différentes initiatives en faveur de la promotion des droits de l'Homme.

Je vous saurais gré des instructions que vous voudriez bien donner à ce sujet

Tout haute amabilité,

Azzeddine FARHANE
المستشار
Director des Nations Unies
et des Organisations Internationales